

Décision 17-DCC-142 du 31 août 2017

relative à la prise de contrôle conjoint d'un actif immobilier par Amundi Immobilier et la Caisse des dépôts et consignations

Posted on: 19 septembre 2017 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Amundi Immobilier et Caisse des dépôts et consignations

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)

actif Immobilier

Lire

Le texte intégral

34.47 Ko